

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00565
Numéro SIREN : 799 049 689
Nom ou dénomination : 2 L E

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 3652



Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

2 LE

ROUTE DES ECOLES
79220 SAINT OUENNE

S.A.S. au capital de 10 000 €
R.C.S. NIORT 799 049 689

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021

COMPTES APPROUVES PAR L'AGO DU

30/06/2022

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE DES ECOLES 79220 SAINTE OUENNE

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2021		Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	52 188	AC	52 188	
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	2 789 130	CV	2 789 130
Créances rattachées à des participations	BB	146 404	BC	146 404	168 758		
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	2 987 722	BK	52 188	2 935 534	2 957 888
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	44 644	CA	44 644	12 948
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Disponibilités	CF		75 911	CG	75 911	31 866	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	720	CI	720	152	
	TOTAL (III)	CJ	121 275	CK	121 275	44 966	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 108 997	IA	52 188	3 056 809	3 002 855
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE

Néant

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	1 683 643	1 496 623
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	238 143	237 020
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	39 130	39 130
		TOTAL (I)	DL	1 971 916	1 783 773
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	983 494	1 173 921
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	95 535	25 188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 513	4 518
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 351	15 455
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 084 893	1 219 082	
	Écarts de conversion passif (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 056 809	3 002 855	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	293 502	236 934	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE		Exercice N			Exercice N-1		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens	FD	FE	FF		
		services	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets	FJ	FK	FL			
	Production stockée			FM			
	Production immobilisée			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS			
	Variation de stock (marchandises)			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			FV			
	Autres achats et charges externes (3)			FW	7 909	7 907	
	Impôts, taxes et versements assimilés			FX			
	Salaires et traitements			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA			
			- dotations aux provisions	GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 909	7 907	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(7 909)	(7 907)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	250 080	250 080		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM				
	Différences positives de change		GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO				
Total des produits financiers (V)				GP	250 080	250 080	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	7 430	9 259		
	Différences négatives de change		GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT				
Total des charges financières (VI)				GU	7 430	9 259	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	242 650	240 821	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	234 741	232 914	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices	(X)	HK	(3 402) (4 106)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	250 080 250 080	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 937 13 060	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	238 143 237 020	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	250 080 250 080	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 1 euro.

Fonds commercial**Néant**

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130			2 789 130
Immobilisations financières - créances	168 758		22 354	146 404
	3 010 076		22 354	2 987 722

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188	(*)		52 188

(*) Dont dotation : . linéaire
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	39 130			39 130
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	39 130	(*)	(*)	39 130

(*) Dont : . exploitation
. financier
. exceptionnel

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	146 404		146 404
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	44 644	44 644	
Charges constatées d'avance	720	720	
	191 768	45 364	146 404

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 347	1 347		
Emprunts bancaires (1)	982 148	190 756	791 392	
Emprunts & dettes financières divers (2)	95 535	95 535		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 864	5 864		
Dettes diverses				
Produits constatés d'avance				
	1 084 893	293 502	791 392	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 346
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				190 131
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				95 535

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires **Néant**

Ventilation de l'effectif moyen **Néant**

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel

Néant

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale M.BONNEAU ET SES FILS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 3 402
--	---------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 3 402
---	---------

- Impôt concernant le résultat exceptionnel	_____
---	-------

	- 3 402
--	---------

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de la SAS M.BONNEAU ET SES FILS).

Engagements financiers

Néant

Entreprises liées

SAS M. BONNEAU ET SES FILS

Participations	2 789 130
Créances rattachées à des participations	146 404
Prêts	-
Créances diverses	-
Produits de participation	250 080
Autres produits financiers	-
Charges financières	-

S.A.S M. BONNEAU ET SES FILS
 20 ROUTE DES ECOLES
 79220 SAINTE OUENNE
 R.C.S. NIORT 026 880 021

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	192 000
Capitaux propres autres que le capital	2 848 209
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	2 789 130
Prêts et avances consentis	146 404
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	6 464 832
Résultat du dernier exercice clos	432 381
Dividendes encaissés	250 080

Société 2 L E

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros

Siège social : Route des Ecoles – 79220 SAINTE OUENNE

799 049 689 – RCS NIORT

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME DÉCISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le **résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021** s'élevant à **+ 238.143,10 euros**, comme suit :

Origine de l'affectation :

- Bénéfice de l'exercice, la somme de + **238.143,10 euros**

Affectation :

- A titre de dividende , la somme de	50.000,00 euros
- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de	<u>188.143,10 euros</u>
	238.143,10 euros

Le dividende unitaire est donc de **5,00 euros par action** pour chacune des 10.000 actions composant le capital social.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du **15 juillet 2022**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de **1.921.916,03 euros**.

L'Associé Unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

	<u>Année</u>	<u>Dividende brut</u>	
Exercice social 2018	2019	Néant	
Exercice social 2019	2020	30.000,00 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2020	2021	50.000,00 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Certifiée conforme

Monsieur Frédéric GATTEPAILLE
Président

